

DÉLÉGATION FO ÉNERGIE ET MINES : Roger CORAI, Jacques HUGUET

ORDRE DU JOUR

- Changement de membres
- 1^{er} rdv de l'instance nationale de branche sur les AS
- Commission formation
- Arrêté et approbation des comptes annuels de la CCAS, exercice 2017
- Délibérations issues des commissions nationales
 - IDCP, provision pour égalisation et provision pour excédents, année 2017
 - Comptes IDCP 2017
 - Contrat chasse
 - Appel d'offres assureur contrat dépendance 2018 - cahier des charges
 - Contrat dépendance, renouvellement et revalorisation 2019
 - Contrat obsèques, renouvellement janvier 2019 & utilisation de la participation aux excédents
 - Contrat CSMR, modification de la délégation de gestion administrative du contrat

CHANGEMENT DE MEMBRES

Pour la délégation FO

Commission Jeunes :

- Mme Hélène DEBLEECKER est remplacée par Mme Stéphanie PAWELCZYK, au titre de suppléante.

Pour la délégation CFE-CGC

Commission Jeunes :

- M. Patrice CHRETIEN est remplacé par Mme Hélène SEVIN, au titre de suppléante.

Commission Formation :

- M. Olivier GLORIAN est mandaté au titre de membre titulaire et M. Pascal GENNESSEAUX, au titre de suppléant.

Pour la délégation CFDT

Commission ASS :

- Mme Priscilla BIRONDA est remplacée par Mme Roselyne NEBOUY, au titre de titulaire.

Commission APSL :

- Mme Roselyne NEBOUY est remplacée par M. Richard NICOLAS, au titre de suppléant.

Commission Vacances Adultes :

■ Mme Anissa BADERI est remplacée par M. Jean-Marc CROCE, au titre de titulaire.

Commission Patrimoine :

■ M. Dominique COLNAT est remplacé par M. Philippe ROLLAND, au titre de titulaire.

Commission Internationale :

■ M. Pierre DUCROCQ est remplacé par Mme Emmanuelle THOMAS, au titre de suppléant.

Commission des Marchés :

■ M. Philippe ROLLAND est remplacé par M. Didier WACK, au titre de titulaire.

Commission Formation :

■ Messieurs Jean-Marc CROCE, Jean-Marie BACZYNSKI sont mandatés au titre de membres titulaires et M. Stéphane BOOF, au titre de suppléant.

Commission Vacances Jeunes :

■ Mme Murielle DUMONT est remplacée par M. Gaspard PANCRACE, au titre de titulaire.

Comité d'Audit :

■ M. Bernard DERUDET est remplacé par M. Joël POUSSET.

**1^{ER} RDV DE L'INSTANCE NATIONALE DE BRANCHE
SUR LES AS**

La première réunion de l'Instance Nationale de dialogue, du SGE des IEG, aura lieu le :

26 septembre prochain au SGE. Y participeront :

- Pour la CCAS : le Président et le Trésorier général
- Pour le Comité : le Président et le Secrétaire général
- Pour FO Énergie et Mines : Roger CORAI et Lionel PIPITONE

COMMISSION FORMATION

Suite à la délibération 2018 059 du CA de la CCAS du 3 mai 2018, portant sur la création d'une commission formation.

La répartition des membres est la suivante :

- CGT 5 titulaires/1 suppléant
- CFDT 2 titulaires/1 suppléant
- CFE CGC 1 titulaire/1 suppléant
- FO 1 titulaire/1 suppléant

Ce qui fait :

■ 9 Membres, à l'image de la représentativité du CA de la CCAS et désignés conjointement par le CA de la CCAS et la Session du Comité de Coordination sur proposition des Fédérations Syndicales représentatives,

■ 1 président désigné conjointement par le CA de la CCAS et la Session du Comité de Coordination.»

ARRÊTÉ ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE LA CCAS, EXERCICE 2017

Après s'être assuré d'être en possession des informations nécessaires à l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable a enregistré des écritures dites « d'inventaire », il traduit ainsi comptablement le rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable concerné.

Voter contre l'arrêté des comptes implique d'être en mesure d'engager sur des éléments factuels une procédure judiciaire pour dénoncer la sincérité du travail du commissaire aux comptes.

Il indique dans sa synthèse des remarques, mais aucune réserve.

Les remarques portent sur le contrôle interne et sur le besoin de rigueur dans les inventaires.

C'est sur la sincérité de son travail que les administrateurs ont eu à se prononcer.

Vote à la majorité (FO pour)

DÉLIBÉRATIONS ISSUES DES COMMISSIONS NATIONALES

EXPÉRIMENTATION DE L'OUVERTURE DE CERTAINS VOYAGES SOLIDAIRES AUX FAMILLES

Depuis 2001, la CCAS propose dans son offre de départ à l'étranger des « voyages solidaires » ; des voyages organisés par des agents, qui militent dans des associations cofinancées par l'organisme, dans le cadre de leur aide au développement.

Avec des taux de satisfaction parmi les plus élevés dans les départs proposés au catalogue, il est question aujourd'hui de pouvoir répondre à une sollicitation venant des Assemblées Générales de CMCAS, celle d'ouvrir certains de ces voyages aux familles.

Vote à la majorité (FO pour)

**IDCP - PROVISION POUR ÉGALISATION ET
PROVISION POUR EXCÉDENTS - ANNÉE 2017**

Le Conseil d'Administration de la CCAS décide :

- de maintenir le stockage des provisions pour égalisation et excédents du contrat IDCP dans les comptes des assureurs.

Cette décision vaut pour les comptes IDCP 2017 approuvés par le Conseil d'Administration du 28 juin 2018. Celle-ci fait l'objet chaque année d'une délibération du Conseil, comme acté dans la délibération n° 2 010 134 du 9 septembre 2010.

Vote à la majorité (FO Abstention)

COMPTES IDCP 2017

Le Conseil d'Administration de la CCAS décide d'approuver les comptes IDCP 2017.

Vote à la majorité (FO pour)

CONTRAT CHASSE

Compte tenu de la baisse constante des adhérents (-38 %) et des mauvais résultats, sinistres sur primes moyen de 90 % sur les 2 dernières saisons, l'assureur propose

Les revalorisations des tarifs TTC pour la saison 2018/2019 de 6,5 %.

Vote à la majorité (FO Abstention)

APPEL D'OFFRE ASSUREUR CONTRAT DÉPENDANCE 2018 – CAHIER DES CHARGES

Le Conseil d'administration décide :

- La validation du cahier des charges relatif à l'appel d'offres Assureur sur le contrat de prévoyance Dépendance. Nous resterons vigilants en commission assurance sur le choix de l'assureur du contrat.

Vote à la majorité (FO pour)

CONTRAT DÉPENDANCE – RENOUVELLEMENT ET REVALORISATION 2019

Le Conseil d'Administration prend acte :

- Dans le cadre du plan de révision tarifaire quinquennal contractualisé sur la base d'une majoration de cotisations de 5 % l'an afin d'améliorer l'équilibre économique du contrat, il est conseillé de surseoir à la revalorisation des garanties pour 2019.

Vote à la majorité (FO Contre)

**CONTRAT OBSÈQUES
RENOUVELLEMENT JANVIER 2019 & UTILISATION
DE LA PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS**

le Conseil d'Administration décide :

- De maintenir les tarifs et les garanties à l'identique de l'année précédente à compter du 1^{er} janvier 2019,
- D'utiliser la Participation Aux Excédents, à hauteur de 300 000 euros sous la forme de 2 mois de gratuité pour les cotisations.

Vote à l'unanimité

**CONTRAT CSMR
MODIFICATION DE LA DÉLÉGATION DE GESTION
ADMINISTRATIVE DU CONTRAT**

le Conseil d'Administration décide, conformément aux dispositions de « l'article 4 - Gestion du contrat CSMR » et de l'avenant n° 14, ayant pour objet la prise en compte de la modification du schéma initial de délégation de gestion du contrat CSMR :

- De saisir Solimut Mutuelle de France, assureur du Contrat de couverture supplémentaire Maladie des Retraités (CSMR), aux fins qu'elle résilie la convention de subdélégation de gestion avec Mutieg R. Asso, au 31 décembre 2018.
- La CCAS, en tant que souscripteur, demande à Solimut Mutuelle de France d'assumer ce qui relève de la gestion administrative de ce contrat à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vote à la majorité (FO Contre) (voir Déclaration du CA)

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS
LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018**